

## Invitation Presse - Grand débat de l'Artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher  
invite les artisans du département à s'exprimer à l'occasion d'une réunion publique  
le jeudi 21 février à 19h30 dans ses locaux

*Régine AUDRY, présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher, ouvrira une réunion publique dans le cadre du Grand débat de l'Artisanat, le jeudi 21 février 2019 à 19h30 dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat – 15 rue Henri Dunant à Bourges. C'est l'occasion pour les artisans du Cher, de venir exprimer leurs idées, mais aussi d'être force de propositions... sur les sujets qui les concernent au plus près. Avec des consultations partout dans les territoires, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat s'engage pour contribuer à la réflexion nationale sur notre société et son avenir.*

Si le Gouvernement a déjà proposé quatre grandes thématiques : transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics, dès le 16 janvier, le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat –APCMA- a demandé, par la voix de son président Bernard Stalter, à ce que le sujet de l'économie et de l'emploi soit inscrit dans le grand débat national.

Ainsi, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a pris l'initiative de lancer la consultation auprès des artisans autour de thèmes centrés sur l'entreprise, notamment de proximité.

- **Est-ce que le travail indépendant paye ?** L'investissement personnel et financier des chefs d'entreprises, travailleurs non-salariés, est-il reconnu à sa juste valeur ?
- **La fiscalité des entreprises** : existe-t-il une équité entre les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (plus de 50 % des artisans) et celles soumises à l'impôt sur les sociétés ?
- **L'emploi du premier salarié ou d'un salarié supplémentaire** : quelles mesures pour permettre aux entreprises artisanales sans salarié ou avec un seul salarié de recruter ?
- **Quelle équité de traitement devant les normes et les réglementations entre artisans, grandes surfaces, donneurs d'ordre industriels, grands groupes ?**
- **Revaloriser la médecine de proximité en réinterrogeant la pertinence de la Médecine du travail ?**

Pour Régine AUDRY, « nous portons la voix des artisans du Cher, leurs inquiétudes et difficultés mais aussi les solutions que notre secteur peut apporter. J'invite les artisans à contribuer à la réflexion nationale en participant à notre réunion publique et/ou en apportant leurs idées, réponses et contributions aux questions du Grand Débat » : [www.granddebat.artisanat.fr](http://www.granddebat.artisanat.fr) / #GrandDebatArtisanat

**Également sur les cahiers de doléances qui seront à disposition dès aujourd'hui à  
notre accueil ou sur le cahier numérique en ligne sur notre site internet  
[www.cma18.fr](http://www.cma18.fr)**

*Les contributions seront transmises au Gouvernement et à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en mars.*

### Régine AUDRY

Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher

a le plaisir de vous inviter à la **réunion publique du Grand Débat de l'Artisanat**

le jeudi 21 février 2019 à 19h30

**Point presse à 19h / Début des échanges : 19h30**

CMA du Cher – 15 rue Henri Dunant – 18000 BOURGES